



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 juin 2025

LE PROJET « FREGATE » D'HYNAERO, LAURÉAT DU VOLET RÉGIONALISÉ DE FRANCE 2030

François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030 et Renaud Muselier, Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont officiellement annoncé l'engagement financier conjoint de l'État et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au projet Fregate-F100 d'Hynaero.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du dispositif régionalisé de France 2030, où chaque euro investi par l'État est complété par un euro de la région.

Ce projet innovant de bombardier d'eau amphibie, essentiel pour la lutte contre les feux de forêt, doit permettre à la France de se doter d'une solution souveraine en ce domaine. Le projet Fregate-F100 sera doté d'une capacité opérationnelle doublée par rapport aux bombardiers actuels. Il représentera une avancée majeure en matière de sécurité et d'efficacité. C'est également un programme à fort impact environnemental.

Hynaero s'implantera prochainement au sein du pôle aéronautique « Jean Sarrail » à Istres (13), avec le soutien actif des services de l'État en région et des élus locaux, et notamment de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la métropole Aix-Marseille et de la ville d'Istres.

Le vol inaugural du Fregate-F100 est prévu en 2029, avec la perspective d'une mise en service opérationnelle en France et à l'international en 2031.

Ce partenariat public-privé s'inscrit dans la continuité de partenariats industriels solides, déjà engagés notamment avec Airbus DS, Safran, Thales, Aresia.

Pour François-Noël Buffet « Je me félicite de la concrétisation du projet Frégate-F100, qui va franchir une étape importante. A l'heure où le risque feux de forêt s'amplifie et concerne l'ensemble du territoire national, un tel projet d'avion bombardier d'eau constitue à la fois une opportunité industrielle, reposant sur le savoir-faire français en matière aéronautique, et une avancée stratégique majeure, pour la souveraineté de la France et de l'Europe en matière de moyens aériens de Sécurité civile »

Contacts presse :

Cabinet de François-Noël Buffet : Sec.PRESSECABMINBUFFET@interieur.gouv.fr

Secrétariat général pour l'Investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A PROPOS DE FRANCE 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)